

**MAIRIE de LA CELLETTE**

8 Rue de la Cascade
 23350 LA CELLETTE
 Tél : 05-55-80-62-97
 mairie@lacellette23.fr

Délibération n° 2024-039 en date du 29 novembre 2024 portant sur la sollicitation d'attribution de l'aide Boost'commune pour la rénovation énergétique du bâtiment Mairie.

Date de Convocation : 25/11/2024

Le Conseil Municipal de la commune de La CELLETTE, le 29 novembre 2024 à 19 h00, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Camille CARCAT, le Maire.

Présents : M. Camille CARCAT, M. Raymond CHAUMETTE, Mme Annie WYBRECHT, M. Jacques GADAIX, M. Michel LASSOUT, M. Francis CHOPINAUD, Mme France FORTANIER, M. Philippe BALLEST, Mme Patricia DESSALLES, M. Jean-Paul BIGNET.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Absents excusés :

Pouvoirs :

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, a fait procéder, en conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil

Secrétaire de séance : Mme Annie WYBRECHT est désignée secrétaire de séance.

M. le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre du contrat Boost'commune, la commune peut bénéficier de l'aide maximale d'un montant de 12 800€.

Le marché de rénovation énergétique du bâtiment mairie peut en bénéficier, le coût s'élève à :

Lot N°1 Menuiserie Extérieures :	16 459.97€ HT
Lot N°2 Photovoltaïques :	15 579.98€ HT
Lot N°3 Etanchéité :	8 357.03€ HT
Lot N°4 Isolation :	28 864.00€ HT
Lot N°5 Electricité :	6 707.72€ HT
Lot N°6 Peinture :	5 819.00€ HT
Pub Marché :	85.00€ HT
Coût Total :	81 872.70 € HT

Ce projet de transition énergétique peut bénéficier d'aides financières :

Plan de financement prévisionnel :

Etat-Fonds Verts	62%	51 136.93€
BOOST'COMMUNE	16%	12 800.00€
Autofinancement	22%	17 935.77€
Total HT :		81 872.70€ HT

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA CELLETTE après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE :**

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter l'aide Boost'commune.
- **D'ADOPTER** ce plan de financement.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce dossier.
- **CERTIFIE** que les crédits nécessaires à ces dépenses sont inscrits au Budget 2024.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE de LA CELLETTE

8 Rue de la Cascade
23350 LA CELLETTE
Tél : 05-55-80-62-97
mairie@lacellette23.fr

La CELLETTE-23

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Absentions
10	10	0	10	10	10	0	0

M. le Maire certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales

Affiché le : 02/12/2024
Mme Annie WYBRECHT

La secrétaire de Séance

La Cellette, le 29 novembre 2024
M. Camille CARCAT



Le Maire